

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 17 juin 2020 à 17 h 19, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté n° 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 26 avril 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

Présences par visioconférence :

Les conseillères M^{mes} Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin et Gabriel Parent formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences motivées :

Les conseillers MM. Paul M. Normand et Paul Dumoulin.

Sont également présents par visioconférence :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

20-06-490 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 17 juin 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Entente et quittance et transaction / Autorisation de signature
3. Levée de la séance

« ADOPTÉE »

20-06-491 Entente et quittance et transaction / Autorisation de signature

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Céline Chartier
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Ville autorise le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, l'entente et la quittance et transaction à intervenir entre la Ville de Vaudreuil-Dorion et l'employé n° 793 ainsi que tous les documents permettant de donner plein effet à la présente résolution;

QUE le directeur général, le directeur général adjoint et trésorier, la directrice du Service des ressources humaines et tout autre service ou employé concerné soient instruits d'appliquer la présente résolution telle que décidé aux présentes, à compter de maintenant;

Certificat de crédits suffisants émis.

« ADOPTÉE »

20-06-492 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 17 h 21 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Jean St-Antoine, avocat, OMA
Greffier